

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 31 janvier 2017

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 31 janvier 2017, à 19 h 50**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Mandat d'acquisition d'ordinateurs et moniteurs usagés.
8. Approbation des plans et devis – Aménagement d'un débarcadère et d'un terrain de soccer synthétique – école de la Fourmilière.
9. Approbation des plans et devis – Aménagement de la cour d'école – phase II – école Montagnac (de la Montagne).
10. Approbation des plans et devis – Réfection des salles de toilettes – école du Parc-Orléans et du Rucher (du Parc-Orléans).
11. Approbation des plans et devis – Remplacement des fenêtres – phase II – Polyvalente de Charlesbourg.
12. Approbation des plans et devis – Remplacement des fenêtres – phase II – école secondaire Samuel-De Champlain.
13. Approbation des plans et devis – Remplacement des fenêtres – École hôtelière Fierbourg.
14. Approbation des plans et devis – Remise à niveau des systèmes mécaniques – école du Cap-Soleil et Saint-Pierre (du Cap-Soleil).
15. Approbation des plans et devis – Remise à niveau des systèmes mécaniques – école de l'Harmonie (Saint-Édouard).

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

16. Approbation des plans et devis – Remplacer la génératrice d'urgence – école secondaire de la Seigneurie et école secondaire des Sentiers.
17. Approbation des plans et devis – Restaurer les parements extérieurs de béton – phase II – école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet (du Bourg-Royal).
18. Approbation des plans et devis – Restaurer le parement extérieur de béton et remplacer des portes – école secondaire Le Sommet.
19. Approbation des plans et devis – Remplacer le revêtement extérieur de blocs de béton – section 1977 – école du Parc-Orléans et du Rucher (du Rucher).
20. Approbation des plans et devis – Restaurer le stationnement nord – école secondaire Le Sommet.
21. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole – école de l'Harmonie (Saint-Édouard).
22. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole – école de l'Harmonie (Monseigneur-Robert).
23. Adoption des calendriers scolaires des écoles pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.
24. Approbation du compte de dépenses du président.
25. Communication du président.
26. Communication de la direction générale.
27. Questions et commentaires des commissaires.
28. Levée de la séance.

CE-16/17-024

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2016 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2016 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2016 et que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016 soient approuvés tel que déposé.

CE-16/17-025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2016 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 NOVEMBRE 2016

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2016 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2016. Tous les suivis ont été faits.

6. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

7. MANDAT D'ACQUISITION D'ORDINATEURS ET MONITEURS USAGÉS

CONSIDÉRANT que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

CONSIDÉRANT la recommandation du vérificateur général du Québec de favoriser l'utilisation des regroupements d'achats dans le but de minimiser les coûts de gestion;

CONSIDÉRANT la fin prochaine des contrats du CCSR pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'ordinateurs usagés dès la fin de janvier 2017 et que ce mandat est pour une durée de deux ans (1 année plus 1 année de renouvellement possible après évaluation);

CONSIDÉRANT que la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics à l'article 3.2, oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de se prévaloir des modalités prévues à l'article 43 du règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande d'attribuer le contrat au fournisseur qui, à l'égard du bien à acquérir, a soumis le prix le plus bas, à moins que ce fournisseur ne puisse y donner suite, auquel cas les autres fournisseurs pourront être sollicités en fonction de leur rang respectif ou à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas plus de 10 % le prix le plus bas;

CONSIDÉRANT que la période de collecte des mandats prévue se termine le 16 janvier 2017 et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières selon la délégation de pouvoirs;

CONSIDÉRANT les économies potentielles à réaliser en temps et en argent dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des technologies de l'information, de la recherche et du développement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du RORC (responsable de l'observation des règles contractuelles);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu :

- d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS) au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés pour un mandat évalué à environ 425 000 \$ pour la première année et ensuite évalué à 100 000 \$ pour la seconde.
- d'autoriser la Commission scolaire, dans le cadre du présent appel d'offres à se prévaloir des modalités prévues à l'article 43 du règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information, et plus particulièrement de la clause permettant d'acquérir des biens à la condition que le prix soumis n'excède pas 10 % du prix le plus bas;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

CE-16/17-026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – AMÉNAGEMENT D'UN DÉBARCADÈRE ET D'UN TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE – ÉCOLE DE LA FOURMILIÈRE

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme EMS Structure inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la participation financière de l'établissement;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux d'aménagement d'un débarcadère et d'un terrain de soccer synthétique à l'école de la Fourmilière;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux d'aménagement d'un débarcadère et d'un terrain de soccer synthétique à l'école de la Fourmilière; le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-027

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE – PHASE II – ÉCOLE MONTAGNAC (DE LA MONTAGNE)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Grenon, Hogue Associés;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50530 « Embellissement des cours d'école 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50511 « Ajout d'espace » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT la participation financière de l'établissement;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux d'aménagement de la cour d'école – phase II à l'école Montagnac (de la Montagne);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Giroux et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux d'aménagement de la cour d'école – phase II à l'école Montagnac (de la Montagne); le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – ÉCOLE DU PARC-ORLÉANS ET DU RUCHER (DU PARC-ORLÉANS)

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux firmes Bouchard, Bussières, Carrier Architectes et les services EXP inc;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réfection des salles de toilettes à l'école du Parc-Orléans et du Rucher (du Parc-Orléans);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de réfection des salles de toilettes à l'école du Parc-Orléans et du Rucher (du Parc-Orléans), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACEMENT DES FENÊTRES – PHASE II – POLYVALENTE DE CHARLESBOURG

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Brainbox Architecture;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des fenêtres – phase II à la Polyvalente de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Hudon et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des fenêtres – phase II à la Polyvalente de Charlesbourg, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACEMENT DES FENÊTRES – PHASE II – ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Bouchard, Bussières, Carrier Architectes;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement de fenêtres - phase II à l'école secondaire Samuel-De Champlain;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des fenêtres - phase II à l'école secondaire Samuel-De Champlain, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACEMENT DES FENÊTRES – ÉCOLE HÔTELIÈRE FIERBOURG

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme BGLA Architecture + Design urbain;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50625 « Maintien des bâtiments 2016-2017 - enveloppe additionnelle » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des fenêtres à l'École hôtelière Fierbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des fenêtres à l'École hôtelière Fierbourg, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

14. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMISE À NIVEAU DES SYSTÈMES MÉCANIQUES – ÉCOLE DU CAP-SOLEIL ET SAINT-PIERRE (DU CAP-SOLEIL)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Les services EXP inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remise à niveau des systèmes mécaniques à l'école du Cap-Soleil et Saint-Pierre (du Cap-Soleil);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Giroux et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remise à niveau des systèmes mécaniques à l'école du Cap-Soleil et Saint-Pierre (du Cap-Soleil), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMISE À NIVEAU DES SYSTÈMES MÉCANIQUES – ÉCOLE DE L'HARMONIE (SAINT-ÉDOUARD)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Génécors experts-conseils inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit d'entretien 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remise à niveau des systèmes mécaniques à l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu :

- CE-16/17-034
- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remise à niveau des systèmes mécaniques à l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard), le tout tel que déposé;
 - de procéder à l'appel d'offres public;
 - d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LA GÉNÉRATRICE D'URGENCE – ÉCOLE SECONDAIRE DE LA SEIGNEURIE ET ÉCOLE SECONDAIRE DES SENTIERS

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme CIMA + senc;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec les directions d'établissements concernées;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ces projets;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement de la génératrice d'urgence à l'école secondaire de la Seigneurie et à l'école secondaire des Sentières;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Hudon et résolu :

- CE-16/17-035
- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement de la génératrice d'urgence à l'école secondaire de la Seigneurie et à l'école secondaire des Sentières, le tout tel que déposé;
 - de procéder à l'appel d'offres public;
 - d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RESTAURER LES PAREMENTS EXTÉRIEURS DE BÉTON – PHASE II – ÉCOLE DU BOURG-ROYAL-ET-DU-CHÂTELET (DU BOURG-ROYAL)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Atelier D'Architecture et Design Laflamme;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de restauration des parements extérieurs de béton – phase II à l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet (du Bourg-Royal);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de restauration des parements extérieurs de béton – phase II à l'école du Bourg-Royal-et-du-Châtelet (du Bourg-Royal), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-036

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RESTAURER LE PAREMENT EXTÉRIEUR DE BÉTON ET REMPLACER DES PORTES – ÉCOLE SECONDAIRE LE SOMMET

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme BGLA Architecture + Design urbain;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de restauration du parement extérieur de béton et du remplacement de portes à l'école secondaire Le Sommet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de restauration du parement extérieur de béton et du remplacement de portes à l'école secondaire Le Sommet, le tout tel que déposé en prenant en considération un possible futur agrandissement;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE BLOCS DE BÉTON – SECTION 1977 – ÉCOLE DU PARC-ORLÉANS ET DU RUCHER (DU RUCHER)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Brainbox Architecture;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50625 « Maintien des bâtiments 2016-2017 - enveloppe additionnelle » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du revêtement extérieur de blocs de béton – section 1977 à l'école du Parc-Orléans et du Rucher (du Rucher);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Giroux et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du revêtement extérieur de blocs de béton – section 1977 à l'école du Parc-Orléans et du Rucher (du Rucher), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-038

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RESTAURER LE STATIONNEMENT NORD – ÉCOLE SECONDAIRE LE SOMMET

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Aecom Consultants inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50621 « Maintien des bâtiments 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de restauration du stationnement nord à l'école secondaire Le Sommet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de restauration du stationnement nord à l'école secondaire Le Sommet, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-039

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE – ÉCOLE DE L'HARMONIE (SAINT-ÉDOUARD)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Les services EXP inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50622 « Résorption du déficit d'entretien 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole à l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard);

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Hudon et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole à l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-040

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE – ÉCOLE DE L'HARMONIE (MONSEIGNEUR-ROBERT)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Les services EXP inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50625 « Maintien des bâtiments 2016-2017 – enveloppe additionnelle » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole à l'école de l'Harmonie (Monseigneur-Robert);

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Brassard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole à l'école de l'Harmonie (Monseigneur-Robert), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-16/17-041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23. ADOPTION DES CALENDRIERS SCOLAIRES DES ÉCOLES POUR LES ANNÉES SCOLAIRES 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020

CONSIDÉRANT l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique relativement aux calendriers scolaires des écoles;

CONSIDÉRANT le règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation lancée le 11 octobre 2016 auprès des instances concernées (comité consultatif de gestion, comité de parents, comité de participation commission, syndicats du personnel enseignant, professionnel et de soutien);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de gestion du 11 janvier 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 31 janvier 2017;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu d'adopter les calendriers scolaires des écoles annexés à la présente pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

CE-16/17-042

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

25. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

26. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

- Madame Marie-Claude Asselin fait circuler un document promotionnel et d'information détaillant les diverses phases de construction de l'école Montagnac (bâtiment de la Montagne).
- Madame Marie-Claude Asselin informe de la réception d'une lettre de la Direction des ressources financières du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en lien avec certaines règles financières d'utilisation des surplus. Un suivi a été effectué par la Direction générale.

27. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- Monsieur Claude Giroux questionne à savoir pourquoi, au point 7 : mandat d'acquisition d'ordinateurs et moniteurs usagés, on indique la date du 16 janvier 2017 pour donner le mandat alors que le comité exécutif rend sa décision le 31 janvier 2017.

Madame Asselin explique que la Commission scolaire a procédé au processus d'appel d'offres considérant la date butoir émise par le CCSR, et ce, conditionnel à la décision rendue par le comité exécutif du 31 janvier 2017.

28. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h29.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard